



GIRO.COM

**AVRIL
2006**



*" notre feuille jaune
faisait grise mine "*



*" statuer
sur l'évolution
de la fiscalité "*



Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1650 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 04/2006

EDITORIAL

Le samedi 4 mars a eu lieu à l'ATRIA la remise des prix du « meilleur » journal communal. Le concours était organisé par l'association des maires du Territoire de Belfort. Pour l'occasion les communes étaient réparties en 4 groupes en fonction de leur population : moins de 400 ; de 401 à 800 ; de 801 à 2000 et de 2001 à 10 000. Dans cette dernière catégorie où figurait notre commune ont été nommées Bavilliers, Danjoutin et Essert ; et la palme est revenue à la commune de Danjoutin que nous félicitons.

Point de palme donc pour GIRO.COM mais pas vraiment de regrets non plus pour la commission communication car,

si l'on en juge par le palmarès, pour être un « bon » journal communal il faut du papier glacé, des photos en couleur et ... beaucoup d'argent ! En effet, le coût d'un seul numéro des journaux des communes nommées dépasse (très) allégrement le coût des 12 numéros annuels de GIRO.COM ! Autant dire que notre feuille jaune faisait grise mine à côté des quadrichromies rutilantes. C'est donc sans trophée mais en conservant notre objectif principal de fournir à nos concitoyens une information régulière et au meilleur coût, par égard à leur bourse, que nous poursuivrons notre action dans les années à venir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS

Seize conseillers sont présents et trois sont représentés pour cette importante séance consacrée au vote du budget 2006 en dix points et à quelques questions annexes. Sauf mention contraire et touchant seulement 2 points de l'ordre du jour, toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité.

En premier lieu est traité le budget annexe concernant l'activité d'exploitation forestière de la commune. En 2005, les ventes de bois ont rapporté 42 412 € qui ont permis de virer 12 405 € au budget principal. Les frais d'entretien se sont élevés à 6415 € et les investissements à 27 740 €, ce qui laisse un déficit de clôture de 3828 €. Compte tenu des reports antérieurs, le solde de gestion 2005 est créditeur d'un montant de 6741 €.

Pour l'année 2006, le conseil approuve un programme de travaux confiés à l'ONF pour un montant de 9570 € HT dont 4760 en investissement et 4810 en fonctionnement. Le budget est donc fixé en fonctionnement à hauteur de 48 241 € provenant d'une recette prévisionnelle de 41 500 € et du solde de gestion ; les dépenses d'un montant équivalent se répartissent entre les charges à caractère général et exceptionnel pour 16 681 €, un virement à la section d'investissement de 8060 € et un reversement au budget principal de 23 500 €. En investissement le budget s'élève à 29 428 € dont 21 368 € de reports d'exécution de l'année 2005.

En second lieu le conseil se penche sur le budget principal dont le compte administratif fait apparaître pour 2005 un excédent de fonctionnement de 304 924 € correspondant à l'écart entre les recettes : 2 132 269 € et les dépenses : 1 827 345 €. Au contraire, la section

d'investissement laisse apparaître un déficit de 27 395 € (681 492 € de recettes pour 708 887 € de dépenses). Le résultat de clôture ressort ainsi avec un excédent de 277 529 €. Compte tenu des affectations obligatoires et des reports d'exécution en investissement, l'excédent disponible pour le budget de fonctionnement 2006 ressort à 57 917 €.

Le conseil doit ensuite statuer sur l'évolution de la fiscalité pour l'année 2006. Bernard ANTOINE, maire adjoint aux finances propose une augmentation des taux de 2% afin de prendre en compte les nombreuses dépenses auxquelles la commune doit faire face. Christian CODDET, rappelant à nouveau les engagements pris jadis en la matière, indique qu'il ne voit pas de nécessité impérieuse à aller dans ce sens compte tenu du résultat de clôture de l'année 2005 et de la stagnation depuis plusieurs années du pouvoir d'achat des ménages. Gilles ROY précise que le résultat de clôture reste fragile compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les recettes forestières et qu'il ne souhaite pas avoir à clôturer une année avec un déficit. Bernard ANTOINE ajoute que sans augmentation il sera impossible de faire face aux travaux qui s'imposent en matière d'entretien des routes. Au final la proposition d'augmentation est adoptée avec 12 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions.

Dans ces conditions, le budget primitif de fonctionnement s'établit à 2 107 486 € permettant de dégager un montant de 300 000 € pour un virement à la section d'investissement (le reste se répartissant principalement entre les charges de personnel : 754 000 €, les charges à caractère général : 498 000 €, les charges de gestion courante : 440 000 € et les frais financiers :



" le conseil municipal rappelle, s'étonne, craint, s'oppose "



" nouvelle journée Giro.propre "



" de fils en création "

97 000 €). La section d'investissement propose un budget de 865 494 € se répartissant principalement entre le remboursement du capital des emprunts en cours pour 260 000 €, le solde des actions lancées en 2005 pour 233 000 € et les actions à venir pour environ 360 000 €. Le bouclage au niveau des recettes sera effectué par un nouvel emprunt à hauteur d'environ 76 000 €. Cette proposition de budget est adoptée avec 16 voix pour et 3 abstentions.

Le reste de la séance est consacré à des questions diverses : **1)** Reconduction d'une ligne de crédit de trésorerie auprès de DEXIA banque à hauteur de 152 000 € afin de faire face aux fluctuations de la trésorerie ; **2)** Discussion et vote d'une motion concernant une suppression conditionnelle de poste d'enseignant à l'école Dr. Benoît (voir texte ci-après) ; **3)** Reconduction de la convention de service informatique avec le SIAGEP pour un montant de 5562 € ; **4)** Dernier amortissement des frais d'études de la ZAC des Prés Heyd pour un montant de 16 220 € ; **5)** Adaptation du comité de gestion de la bibliothèque municipale qui ne comportera désormais plus que 2 représentants de la municipalité et 2 représentants des personnels de la bibliothèque, compte tenu de la difficulté à mobiliser des usagers ; **6)** Renouvellement de la convention avec

l'association "Agir Ensemble Pour Notre Santé" afin de bénéficier d'un service de médecine préventive pour le personnel au tarif de 45 € par agent. **Au rang** des questions diverses, le maire annonce le départ prochain de Mme BONNET, directrice des services communaux.

Motion votée par le conseil municipal au sujet de l'école Benoît : Le conseil municipal :

1) rappelle l'importance des moyens affectés par la commune aux services de l'éducation, ... - travaux d'amélioration des locaux et modernisation du matériel scolaire (La commune de Giromagny a été dans les premières du département à s'engager dans l'équipement de classes en matériel informatique et communication internet ; - soutien logistique au réseau d'aide ... aux enfants en difficulté de Giromagny et des communes environnantes, - mise en œuvre de services périscolaires ; **2) s'étonne** que dans des secteurs ruraux où l'éloignement des grandes zones d'activité économique et la faiblesse des transports en commun compliquent l'accès ou le retour à l'emploi, ... , les réductions de postes d'enseignants touchent globalement la capacité des écoles à instruire le plus grand nombre ; **3) craint** de ce fait que le nombre d'enfants en difficulté dans les classes aille croissant, ... ; **4) s'oppose** au retrait d'un poste à l'école élémentaire Benoît ...

CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS DU 1ER MARS

Sept conseillers seulement ont affronté les derniers (?) frimas de l'hiver et sont présents à cette réunion dont l'ordre du jour est consacré aux actions futures. Dans ce cadre, une action est décidée : l'organisation d'une nouvelle journée «Giro.propre» le mercredi 17 mai, et une autre est mise à l'étude : la création d'une ludothèque. Diverses possibilités sont évoquées quant à la nature des jeux :

jeux vidéo bien sûr mais peut-être également des plus «classiques» comme le scrabble ou les échecs, et aussi quant à la localisation (bibliothèque ?) et au mode de fonctionnement (sur place ou location ?). Ces questions seront approfondies ultérieurement. La prochaine réunion du CMA aura lieu le mercredi 12 avril ; elle sera consacrée à la préparation de la journée «Giro.propre».

UNE AFFAIRE COUSUE MAIN



Avec l'ouverture du magasin « de fils en création », un rêve s'est réalisé en septembre dernier : celui de Sylvie PIOT d'ouvrir son propre commerce. Sylvie est née en 1967 à Giromagny, à la maternité des "Oisillons" et elle a passé toute son enfance et sa scolarité dans la commune. Après avoir suivi une formation de vente en apprentissage à la boulangerie POCHARD, de 1982 à 1985, elle quitte la commune pour prendre la gérance de la Halle aux Chaussures de ... Lepuix-Gy.

En 1994, elle décide d'arrêter son activité pour s'occuper de ses enfants mais en même temps elle devient assistante maternelle. Puis en 1996 elle entre chez Visteon comme agent de fabrication : autant dire que Sylvie n'a pas chômé depuis sa sortie de l'école !

Fil à tricoter « Bergère de France », articles de couture, canevas, accessoires pour les rideaux et la décoration, layette de la naissance à 18 mois sont disponibles dans son échoppe « de fils en création » (à proximité de la mairie) du lundi après-midi au samedi soir. Sylvie propose aussi le tricotage de modèles originaux ainsi qu'un dépôt de nettoyage à sec.

Aujourd'hui, elle habite à Rougegoutte avec son mari et leurs 2 enfants âgés de 13 et 16 ans. Pour « décompresser », après une semaine bien chargée comme on l'imagine, vu le programme énoncé ci-dessus, elle s'adonne à la marche en famille avec le club « Copitchs » de Rougegoutte.

LA VIE COMMUNALE

Certains s'interrogent sur la «disparition» de la stèle des gymnastes. Qu'ils soient rassurés, la stèle qui ne pouvait rester à son emplacement initial a trouvé place au cimetière où elle est définitivement installée depuis le mois de novembre 2005.

Rappelons que lors de la dernière guerre mondiale, dix membres de la section masculine de l'amicale de gymnastique ont disparu : soit passés par les armes, soit morts aux combats. Les noms de ces 10 jeunes gens ont été inscrits par leurs camarades sur une stèle installée sur le terrain de la société de gymnastique, faubourg de France, stèle officiellement inaugurée en 1950. Le local d'entraînement des gymnastes et le terrain y attenant ayant été vendus par l'association il y a quelques années (une brasserie s'y est installée en 2005), la stèle ne pouvait rester à son emplacement d'origine. L'Amicale de gymnastique et le Souvenir Français ont donc financé une nouvelle stèle en granit des Vosges et la rénovation de la plaque de bronze portant les noms des disparus : Gaston BENOIT, Jean BREDMESTRE, Prosper BREDMESTRE, Atilio DALCIEGO, Henri MARION, Maurice PEROZ, Lucien PICHENOT, Marcel PREVOT, André REINICHE, André THEVENOT, ainsi que l'inscription «Gymnastes, Souvenez-vous».

La piscine reste à sec : en septembre 2003 (cf. GIRO.COM de novembre 2003), décision était prise par le syndicat intercommunal de gestion de la piscine d'Etueffont, présidé par Gérard GUYON, de procéder à une rénovation de la piscine. Le coût de l'opération était estimé à 1 632 000 € à financer par une contribution exceptionnelle des communes adhérentes de 4,75 € par habitant et par an pendant 3 ans, en sus de la contribution annuelle «ordinaire» de 7,12 € par habitant et par an. La piscine devait être fermée pendant 1 an. Deux ans plus tard, la piscine reste à sec mais le niveau du financement de l'opération atteint la cote d'alerte ! la dernière prévision fait état d'un montant de 2 623 700 € pour des travaux qui commenceraient au mieux en mai prochain. La réouverture interviendrait à l'été 2007; pendant ce temps la contribution communale court toujours : elle s'élèvera à près de 45 000 € pour notre commune cette année.

La Vie de Votre Quartier : La prochaine réunion d'échange et de concertation organisée dans les quartiers par la commission cadre de vie aura lieu le mardi 11 avril de 20H00 à 22H00 en salle du conseil municipal. Sont concernés les habitants du quartier « St Pierre», c'est-à-dire de toutes les rues situées à droite de la rue de la 1ere DFL en direction du Ballon et celles situées au nord de la rue du Rosemont.

Attention : cette annonce tient lieu d'invitation.

GIROMALIN

Désherbez et jardinez malin : La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Franche Comté (« FREDON ») nous alerte sur la contamination préoccupante des eaux et des sols par les herbicides et pesticides et ses conséquences sur l'environnement et la santé. Une cellule d'information, soutenue par le Conseil Régional et l'agence de l'eau, a été mise en place afin d'informer les particuliers, notamment les jardiniers amateurs, sur la réglementation, les techniques alternatives, et les aménagements permettant de limiter le recours aux produits phytosanitaires ou encore sur le choix des matières actives en fonction du lieu et des problèmes à traiter. Cette cellule est en mesure de répondre à toutes les questions dans un délai de 48 heures par voie postale : FREDON, 191 rue de Belfort, 25043 Besançon CEDEX ; par courrier électronique : fredon.celluleconseil@gmail.com ou encore par téléphone : 03 81 47 79 20 ou fax : 03 81 47 79 29.

Vigigrippe : Poules, dindes et autres pensionnaires de basse cours, ainsi que toutes autres espèces de volatiles, auront désormais leur fichier ! Ainsi en a décidé un arrêté ministériel du 24 février qui impose à toute personne physique ou morale détenant des

oiseaux de toute sorte, de l'Aigle au Zozo en passant par tous les autres, d'en faire la déclaration en mairie du lieu de détention. Une fiche de recensement est disponible en mairie ou auprès de la direction départementale des services vétérinaires : ddsv90@agriculture.gouv.fr.

Fleurissement : L'équipe qui anime le fleurissement de la ville propose à nouveau aux particuliers qui le souhaitent de mettre en place des jardinières ou des vasques dans leurs rues sous réserve que ces personnes s'engagent à en assurer l'entretien (arrosage et soins courants). Voici donc une bonne occasion offerte à chacun de participer à la décoration de son quartier ! Pour cela il suffit de se faire connaître au secrétariat de la mairie le plus rapidement possible car les commandes de fleurs se font très tôt dans la saison.

Fête de la musique : Dans le cadre de la fête de la musique une journée musicale aura lieu le 25 juin 2006. Les groupes musicaux et les chorales qui désireraient se produire gracieusement à Giromagny ce jour là sont priés de se manifester auprès du secrétariat de la mairie avant le 20 avril. Un contact sera pris par la suite avec les intéressés.



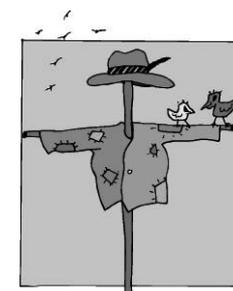
" la stèle des gymnastes "



" la contribution communale court toujours "



" contamination préoccupante "



" de l'Aigle au Zozo "

" opération
d'aménagement
commercial "



" des médailles
et des records "

" arrêtons
le massacre! "



" Quartier St Pierre "

GIROPOTINS

Ca bouge dans le commerce : L'ancien «Casino» s'est transformé en «Spar» après des travaux de rénovation importants. Les produits ne changent pas vraiment, l'enseigne appartenant au même groupe, mais le service sera étendu avec notamment une ouverture le dimanche matin. Du côté «Intermarché», les perspectives d'une installation prochaine sur la ZAC du Mont Jean se précisent. Une réunion d'information à destination des commerçants du secteur s'est d'ailleurs déroulée en mairie le 22 février. Le groupe Norminter auquel appartient l'enseigne Intermarché s'est engagé, avec le soutien des élus de la CCHS, dans une opération d'aménagement commercial des 5 ha. de la ZAC. Le syndicat d'aménagement de la zone d'activité multisite nord, en partenariat avec la SODEB, a engagé les opérations de maîtrise foncière de la zone. Aux côtés d'Intermarché, des enseignes comme Vêtimarché et Bricomarché font partie des perspectives ainsi qu'un centre de contrôle automobile, une maison de santé et même un hôtel-restaurant.

Objectifs en passe d'être tenus : Les athlètes de l'US Giromagny (désormais affiliés à Aire Urbaine Athlétisme) se sont fixés un certain nombre d'objectifs pour 2006 : une progression d'ensemble, des performances de haut niveau avec à la clef des médailles, des records et des sélections internationales. Et

c'est bien parti si l'on en juge par les résultats du début de l'année : Bruno FREUDENREICH et Pascal FAIVRE-PIERRET sont respectivement champion et vice champion du Territoire en cross seniors, Caroline et Lauriane LOYE championne et vice championne régionales d'athlétisme en salle, Pauline REYNAUD et Lucie CHOYROLAT vice championnes de France de cross UNSS, Alexis VALDENNAIRE recordman du Territoire pour le lancer du marteau minimes, Rosari PITO, sélectionné pour les championnats de Nouvelle Zélande, s'honore d'une première place au javelot et au marteau. A présent, Agnès LEHMANN, 4ème au championnat de France de marche, se prépare pour le championnat du monde qui aura lieu à Linz en Autriche.

Départ: Après dix années passées au service de la commune, Marie-Elise BONNET, chef des services communaux, voguera vers d'autres cieux au cours du prochain trimestre.

Retraite : le Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (SICAS) du Territoire de Belfort nous fait savoir qu'il a ouvert un nouveau service d'information téléphonique pour la préparation des dossiers de retraite complémentaire des salariés (ARRCO et AGIRC) ; un conseiller retraite est à votre écoute du lundi au vendredi de 9H00 à 18H00 au 0 820 200 015.

TRIBUNE LIBRE

Blame pour l'inspecteur d'académie: un texte des parents d'élèves de l'école Dr. Benoit (Karine Dupont, Armande lehl, Claire Sudre, Jacqueline Viriot, Odile Herr, Isabel Sarazin, Fanny Perret, Catherine Peyrot, Didier Coutelier, David samson): *Une classe de l'école Benoit est menacée et pourtant les effectifs sont au dessus du seuil de*

fermeture. Déjà, à le rentrée de septembre 2005, l'école maternelle a perdu une classe. cette année, l'inspecteur d'académie continue le massacre à l'école Benoit. Arrêtons les dégâts! Tous les actes sur le terrain sont à l'encontre des grands discours. Tous ensemble pour l'avenir de nos enfants et de notre commune: restons vigilants!

AGENDA D'AVRIL

Samedi 1er: * « Tout Buffo », un numéro de Music-Hall par Howard BUTEN, au T2S à 20H30.

Dimanche 2 : * Coupe de France de pétanque par équipe au square du Paradis des Loups organisée par la société bouliste de Giromagny.

Samedi 8 avril : * Cinéma au T2S à 20H30 avec « le secret de Brokeback Mountain » de Ang Lee.

Mardi 11 : * La Vie de Votre Quartier : réunion des habitants du quartier « St Pierre» en salle du conseil municipal à 20H00.

Dimanche 16 : * Marché aux puces organisé par le moto club de la Haute Savoureuse sur la place de Gaulle de 8H00 à 18H00. Contact:

Jean Luc SIMON au 03 84 27 01 48.

Mardi 18 : * Ouverture du Centre de Loisirs Sans Hébergement au CSCHS pour la période des vacances scolaires (jusqu'au vendredi 28).

Vendredi 22 : * Assemblée générale de l'association du fort Dorsner à 20H00 en mairie.

Samedi 22 : * Cinéma au T2S à 17H30 avec « Le monde de Narnia » de Andrew Adamson puis à 20H30 avec « Je vous trouve très beau » d' Isabelle Mergault ; * Loto du FC Giro Lepuix à la salle communale de Lepuix Gy

Dimanche 30 : * Cérémonie au monument aux morts à 11H15 pour la Journée du Souvenir de la Résistance et de la Déportation.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 08 10 33 30 90 **GDF:** 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

giro.com@giromagny.fr